

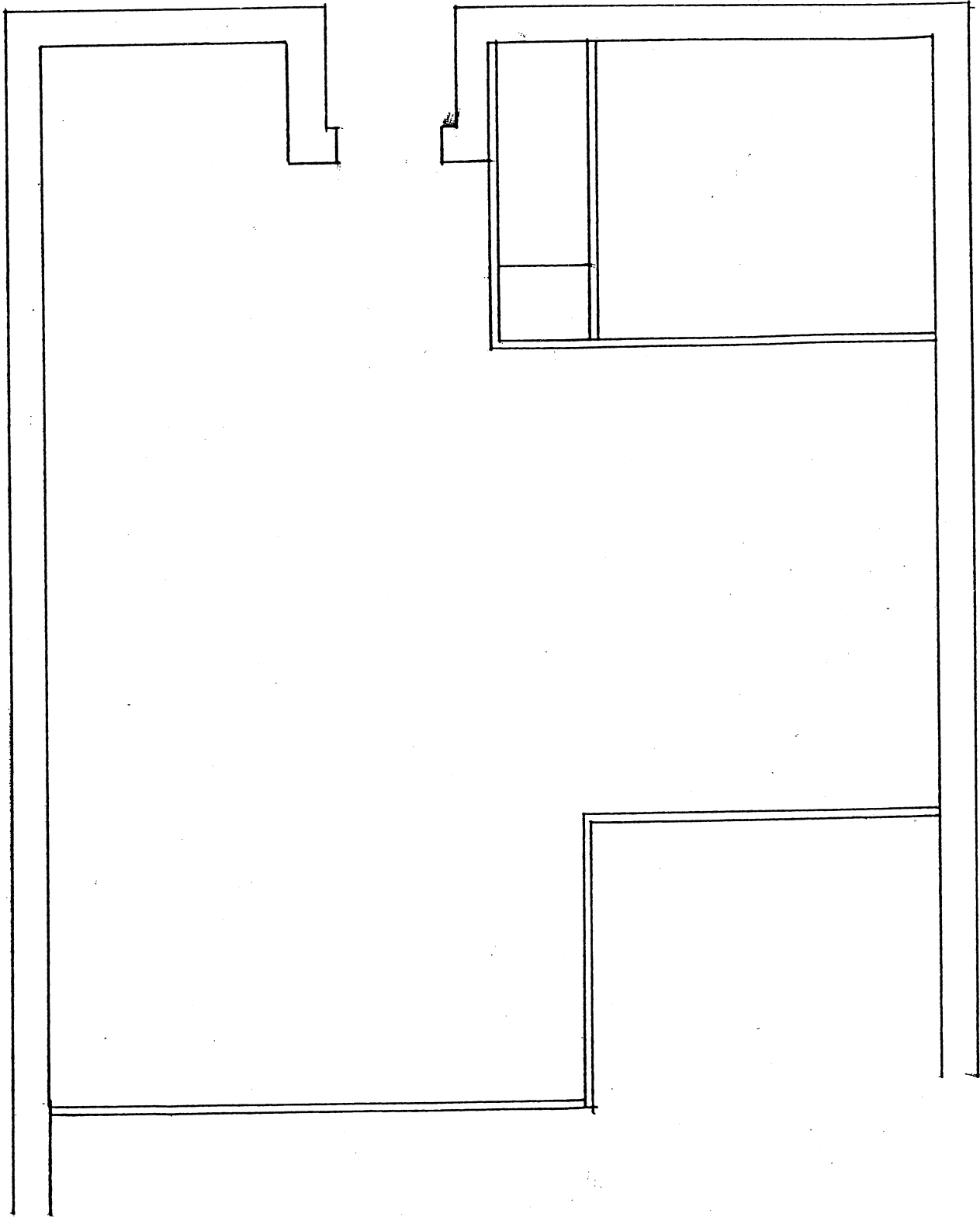
C.A.P. solier moquettiste

SESSION 2004

Groupement EST	Session 2004	SUJET
CAP Solier moquettiste		Page : 0 / 3
Épreuve : EP1 - Analyse d'une situation professionnelle	Durée : 3h	Coef. : 4

11	Que veut dire l'abréviation U.P.E.C. - - - -	/ 4
12	Est ce que le classement U 3 est obligatoire pour le séjour du pavillon ? justifiez votre réponse. -	/ 2
13	Pour réaliser la pose du revêtement de sol dans le séjour quantifié le nombre de paquets de dalles sachant que ceux ci font 5.04m ² . Faire apparaître les opérations.	/ 6
14	Pour la pose des dalles du séjour citez les règles d'hygiène et de sécurité à observer lors de l'utilisation des colles solvantées ? - - - - -	/ 5
15	Sur la feuille 3 / 3 jointe représentant le séjour à l'échelle 1 / 50 Réalisez le plan de calpinage des dalles en pose droite. (dalles 50 x 50) (respectez la norme esthétique)	/ 8
16	Une fois votre traçage terminé vous devez, à l'aide de trois couleurs (une couleur primaire, une couleur en contraste et une couleur complémentaire), mettre en évidence un tapis central, une frise et une bordure, sur l'ensemble de la pièce.	/ 7

Groupement EST	Session 2004	SUJET
CAP Solier moquettiste	Page : 2 / 3	
Épreuve : EP1 - Analyse d'une situation professionnelle	Durée : 3h	Coef. : 4



Groupement EST	Session 2004	SUJET
CAP Solier moquettiste	Page : 3 / 3	
Épreuve : EP1 - Analyse d'une situation professionnelle	Durée : 3h	Coef. : 4